

Date : 19 février 2025

Le présent Récapitulatif Contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Offre réservée aux entreprises (personnes morales) et aux marchés (privés et publics) domiciliés en **Martinique, Guadeloupe** (hors îles du nord), **Guyane**, par site (même adresse et/ou numéro de téléphone), en zone de couverture 4G ou 5G et sous réserve d'éligibilité.

L'ensemble des tarifs est indiqué en Euros Hors Taxes (€ HT).

L'**offre BOX 4G-5G** est un service d'accès à Internet fixe par l'intermédiaire des technologies radio « Long Terme Evolution » (LTE) / 5G de SFR. L'offre est déclinée en 3 forfaits comprenant les services suivants :

Offre	BOX 4G 300 Go	BOX 4G 500 Go	BOX 5G 500 Go
Internet	300 Go/mois Au-delà débit réduit	500 Go/mois Au-delà débit réduit	
Réseau (selon éligibilité du site du client)	4G	4G ⁽²⁾	5G ⁽²⁾
Téléphone	Appels illimités ⁽¹⁾ 24h/24 vers plus de 100 destinations fixes et mobiles dont les mobiles et les fixes de Martinique, Guadeloupe, de Guyane et de Métropole ainsi qu'une sélection de destinations fixes et mobiles internationales.		
TV	Jusqu'à 100 chaînes TV et services accessibles avec l'application SFR TV (sur demande)		
Matériel	BOX 4G		BOX 5G

- **Les Go non consommés ne sont pas reportables.**
- **Recharge de 10 Go (reportable une fois le mois suivant).**

(1) Toute consommation en appels est réalisée dans la limite d'une utilisation non abusive et/ou frauduleuse. Sont considérées comme abusives les communications émises vers plus de 199 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation et, de 2h de communications continues pour un appel.

(2) Si le site du client se trouve en zone de couverture 5G, le client bénéficiera d'une offre et d'un matériel BOX 5G, sinon d'une offre et d'un matériel BOX 4G.

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

Débîts du service internet et voies de recours

Débîts de service internet

Débit internet théorique maximum	Box 4G	Box 5G
Débit descendant	Jusqu'à 150 Mb/s	Jusqu'à 1,1 Gb/s
Débit montant	Jusqu'à 75 Mb/s	Jusqu'à 90 Mb/s

Voies de recours

Le Service Clients est accessible :

o Antilles :

- Par téléphone au **0 811 515 515** Service 0,046 € / appel + prix appel (horaires dans la rubrique « Contact » du site SFR Caraïbe business)
- ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX

o Guyane :

- Par téléphone au **0 811 515 515** Service 0,042 € / appel + prix appel (horaires dans la rubrique « Contact » du site SFR Caraïbe business)
- ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, BP 723, 97336, Cayenne Cedex

Prix

Forfaits SFR	Tarifs zone éligible
Offre Box 4G 300 Go	44,99 €/mois
Offre Box 4G 500 Go	74,99 €/mois
Offre Box 5G 500 Go	74,99 €/mois

- **Recharge de 10 Go : 5€**
- **Location de la Box** : 3€/mois, inclus dans le prix.
- **Appels hors forfait et appels à l'usage** : Application de la grille tarifaire, disponible sur www.business.sfrcaraibe.fr

Plus d'informations sur les tarifs afférents à des services supplémentaires dans la Fiche d'Information Standardisée (FIS) sur business.sfrcaraibe.fr rubrique « Documentations et tarifs ».

Durée, renouvellement et résiliation

Durée et renouvellement

Pour les entreprises, les offres Box 4G 300 Go, 500 Go et BOX 5G 500 Go sont souscrites pour une période indéterminée, disponibles avec un engagement minimal de 12 mois.

Pour les marchés, les offres Box 4G 300 Go, 500 Go et BOX 5G 500 Go sont souscrites pour la durée du marché.

Résiliation

La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR avec un préavis de 10 jours (voir adresse ci-dessus).

Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restant dus.

Autres informations utiles

Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.